



CENTRE DE
TRAITEMENT MULTIFILIÈRE
DE DÉCHETS MÉNAGERS

T R I E R - T R A I T E R - V A L O R I S E R



EDITO



Claude Saint-Joly
Président d'EveRé

Aujourd'hui, en droite ligne avec le concept d'économie circulaire qui ne cesse de se développer, considérer nos déchets comme une ressource est devenu une évidence.

Avec EveRé, filiale du groupe Urbaser, la Métropole Aix-Marseille Provence bénéficie du premier Centre de Traitement Multifilière de déchets ménagers construit et exploité en France. Ce centre, en effet, est un bel exemple de gestion globale des déchets ménagers. Il permet, en complément d'une collecte sélective favorisant le recyclage, d'assurer, au niveau de l'installation, le tri puis la valorisation des déchets ménagers résiduels : la fraction combustible est transformée en énergie, tandis que la fraction organique permet d'une part la production de biogaz et d'électricité 100% verte (méthanisation) et d'autre part la production de compost utilisé en agriculture. C'est cette complémentarité de plusieurs modes de traitement de déchets regroupés sur un même site qui nous permet d'atteindre, au quotidien, un taux de valorisation global des déchets de plus de 90%, soit une réelle performance sur le territoire national.

Nous remplissons ainsi la mission de service public confiée jusqu'en 2030 par la Métropole Aix-Marseille Provence, et concrètement assurons à ce titre la gestion des déchets ménagers de 18 communes de ce territoire, soit plus d'un million d'habitants. Soumis à des exigences règlementaires très strictes, nous avons même pris le parti d'aller plus loin encore, garantissant ainsi la sécurité sanitaire des populations et la préservation de l'environnement autour du site. Et pour attester cela, nous rendons accessibles, à tous, nos résultats environnementaux via notre site internet.

Le centre EveRé est la parfaite illustration de nos savoir-faire et de notre culture technique qui nous motivent à investir dans les technologies innovantes ou les filières de demain pour toujours mieux valoriser le déchet.

EVERÉ, DU TRAITEMENT DES DÉCHETS À LA CRÉATION DE NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES, DE COMPOST ET D'ÉNERGIE

UNE PREMIÈRE EN FRANCE

EveRé, filiale du groupe URBASER, est le premier Centre de Traitement Multifilière de déchets ménagers construit et exploité en France.

UNE VÉRITABLE MISSION DE SERVICE PUBLIC AU SERVICE DE LA POPULATION

EveRé valorise chaque jour les déchets de plus d'1 million d'habitants de la Métropole Aix-Marseille Provence, avec l'exigence du respect de la réglementation et de l'environnement.

UN MIX NOVATEUR DE TECHNIQUES DE VALORISATION

Grâce à la combinaison de trois filières | tri mécanique, méthanisation/compostage et traitement thermique | EveRé valorise les déchets de façon maximale (à plus de 90%).

UN SITE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le Centre de Traitement Multifilière affiche des objectifs ambitieux en matière de préservation de l'environnement : transport écoresponsable, préservation des ressources naturelles en eau, suivi de l'environnement autour du site, procédé naturel de traitement de l'air...

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE EN PLEINE CROISSANCE

Le traitement responsable et écologique des déchets est un enjeu majeur pour le territoire, dont le potentiel de développement s'affirme chaque jour davantage. La zone de Fos-sur-Mer possède en effet un écosystème industriel en plein essor, qui accueille notamment des projets orientés vers le développement durable et l'économie circulaire.





LE GROUPE URBASER

Filiale du groupe China Tianying Inc. (CNTY), le groupe Urbaser, fort de ses 30 000 collaborateurs et 160 filiales à travers le monde, est reconnu internationalement pour son expertise en matière de gestion des déchets et de propreté urbaine.

Sa filiale française, Urbaser Environnement, est spécialisée dans la construction et l'exploitation d'installations intégrées de tri, de traitement de déchets ménagers et autres déchets urbains par valorisation énergétique, méthanisation, compostage et recyclage, ainsi que dans la collecte de ces déchets et le nettoyage des espaces publics urbains.

CHIFFRES CLÉS

Mise en
service du site en

2010

Un investissement
total de

430 M€

150
emplois directs

18
communes traitées
au sein de la Métropole
Aix-Marseille Provence*

Plus de
400 000
tonnes de déchets
traités et valorisés/an

Le centre fonctionne

7j/7

EveRé a tissé des liens avec environ

300 PARTENAIRES
dont les $\frac{3}{4}$ sont des entreprises locales

EVERÉ S'AFFICHE AINSI COMME UN INDUSTRIEL
INNOVANT, RESPONSABLE, EXEMPLAIRE DANS LA
PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE DE SES MÉTIERS,
RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET **ENGAGÉ**
AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES LOCALES.

* Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons.

EVERÉ, 1^{ER} CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIÈRE DE DÉCHETS MÉNAGERS EN FRANCE



CE CENTRE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION ALLIE SUR UN MÊME SITE
TROIS UNITÉS DE TRAITEMENT COMPLÉMENTAIRES :



1. UN CENTRE DE TRI AUTOMATISÉ

POUR SÉPARER LES DÉCHETS MÉNAGERS EN DIFFÉRENTES FAMILLES, ET POUVOIR
AINSI LES VALORISER AU MIEUX.

Cette unité, entièrement automatisée, permet de séparer, à partir des déchets ménagers reçus, la matière organique, la matière combustible ainsi que les recyclables résiduels. La matière organique (restes alimentaires, déchets de jardin...) et la matière combustible (films plastiques...) sont envoyées vers les unités dédiées du Centre EveRé. Les matériaux recyclables (métaux ferreux, aluminium et bouteilles plastiques) sont, quant à eux, envoyés vers les filières de recyclage adaptées.



2. UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION ET COMPOSTAGE

POUR VALORISER LES DÉCHETS ORGANIQUES EN ÉLECTRICITÉ VERTE
ET EN COMPOST.

La matière organique est valorisée par méthanisation, une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en l'absence d'oxygène. Ce procédé produit un gaz combustible à haute teneur en méthane : le biogaz.

Ce dernier est valorisé sous forme d'électricité verte (mise sur le réseau EDF) et sous forme de chaleur (réutilisée en interne dans le process d'EveRé).

La matière organique, en sortie de méthanisation, est par la suite envoyée en compostage. Le compost ainsi produit est valorisé comme matière fertilisante dans les exploitations agricoles voisines du site.



3. UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

POUR TRANSFORMER LES DÉCHETS COMBUSTIBLES EN ÉNERGIE.

La valorisation énergétique par traitement thermique consiste à transformer la chaleur produite par la combustion des déchets en énergie, à savoir en électricité qui est mise sur le réseau EDF.

La combustion réduit, en outre, d'environ 80% le volume des déchets.

Les 20% restants, obtenus en fin de combustion, appelés mâchefers, sont ensuite utilisés en tant que granulats pour la construction de routes ou de plateformes.



CHIFFRES CLÉS

Plus de
90%
des déchets
ménagers valorisés

Moins de
10%
des déchets envoyés
in fine en stockage

10 000 tonnes
de recyclables par an envoyés
en recyclage

2 trains
par jour

135 containers
par jour

1 100 tonnes
de déchets reçus par jour

7 millions
de m³ de biogaz
produit par an

210 GWh
d'électricité produite
par an

20 000 tonnes
de compost produit par an

L'équivalent d'une ville de plus de
75 000 habitants
alimentée toute l'année en électricité
grâce à l'activité d'EveRé



EVERÉ, RESPECT DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

EVERÉ EST SOUMISE À DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES TRÈS STRICTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. NOUS RESPECTONS SCRUPULEUSEMENT CES OBLIGATIONS ET AVONS MÊME DÉCIDÉ D'ALLER PLUS LOIN ENCORE. C'EST AINSI QUE NOUS POUVONS GARANTIR UNE SÉCURITÉ SANITAIRE TOTALE POUR LES POPULATIONS ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT AUTOUR DU SITE.



UNE INSTALLATION SÛRE ET CONTRÔLÉE

- Un système d'auto-surveillance contrôle 24h/24 le bon fonctionnement de l'installation.
- L'ensemble du site est régulièrement inspecté par les services de l'État.
- Des contrôles, aussi bien programmés qu'inopinés, sont réalisés plusieurs fois par an par des laboratoires et organismes indépendants. Leurs résultats sont publiés sur www.evere.fr
- Une Commission de Suivi de Site (CSS), instance d'information et de concertation regroupant l'ensemble des parties prenantes (collectivités locales, associations environnementales, services de l'État...), se réunit régulièrement pour faire le point sur l'activité du site.

UN SUIVI ATTENTIF DE L'ENVIRONNEMENT AUTOUR DU SITE

- Un diagnostic complet de l'environnement autour du site (sols, végétaux, nappe phréatique...) a été réalisé avant la mise en service, afin de constituer un « état zéro » de référence. Depuis, des échantillons sont prélevés chaque année aux mêmes endroits, afin de s'assurer que l'activité d'EveRé n'a aucun impact sur son environnement (rapports de surveillance environnementale disponibles sur www.evere.fr).
- La construction du site a fait l'objet d'une opération pilote « Démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et bâtiments tertiaires ». De plus, depuis sa mise en service, EveRé développe son propre Système de Management Environnemental, et est à ce titre certifiée ISO 14001.
- 90% des déchets traités par EveRé arrivent par train ; un transport écoresponsable qui permet d'éviter la circulation de 20 000 camions par an sur les routes du territoire.

LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE L'EAU

EVERÉ A RÉPONDU AUX ATTENTES DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ET DES AUTORITÉS LOCALES QUI ONT EXIGÉ UNE PERFORMANCE SUPÉRIEURE À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR LA QUALITÉ DES FUMÉES.

- Dans l'Unité de traitement thermique, un système intégral de traitement des fumées a été mis en place, couplé à une unité catalytique dernière génération.
- Dans l'Unité de méthanisation, le biogaz produit (riche en méthane) est canalisé et transformé en énergies vertes, ce qui permet de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.
- Dans chaque unité traitant les déchets, l'air est aspiré et traité via un filtre naturel. Ce « biofiltre » élimine les odeurs et purifie l'air avant qu'il ne retourne à l'atmosphère.
- Tous les effluents liquides du site (eaux de pluie, eaux industrielles...) sont collectés, traités, contrôlés, puis réutilisés en interne pour les besoins des différents process. Aucune eau n'est rejetée à l'extérieur.

CHIFFRES CLÉS

Près de **45 000** tonnes
de gaz à effet de serre évitées
chaque année grâce à l'activité d'EveRé

90% des déchets
sont acheminés par train



20 000 camions
en moins
sur les routes



EVERÉ, UNE ENTREPRISE AMBITIEUSE ET RÉTOLUMENT ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE

EVERÉ EST L'UNE DES INSTALLATIONS LES PLUS RÉCENTES DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE FOS-SUR-MER ET, PLUS LARGEMENT, L'UN DES TOUT DERNIERS SITES DE TRAITEMENT DE DÉCHETS À AVOIR ÉTÉ CONSTRUIT EN FRANCE.

PIICTO

En septembre 2014, les industriels de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, parmi lesquels EveRé, se sont mobilisés, en concertation avec le Grand Port Maritime de Marseille et avec le soutien des collectivités locales, afin de donner naissance à PIICTO (Plateforme Industrielle et d'Innovation du Caban-Tonkin). Son objectif : révéler le potentiel de cette zone de 1 200 hectares en tant qu'acteur de l'innovation, optimiser son attractivité et consolider les synergies inter-entreprises.

EveRé, membre fondateur de PIICTO, trouve toute sa place dans ce consortium d'entreprises engagé dans une dynamique d'écologie industrielle pérenne.

AMÉLIORATION CONTINUE

Depuis son démarrage en 2010, EveRé conduit une politique volontaire d'amélioration continue qui s'inscrit au cœur même de son fonctionnement quotidien.

Pour ce faire, des systèmes de management dédiés ont été mis en œuvre sur le site selon plusieurs référentiels ISO, et ne cessent, depuis, de se développer : système de management de l'environnement (certifié **ISO 14 001** depuis 2012), système de management de l'énergie (certifié **ISO 50 001** depuis 2018) ou encore système de management de la santé et de la sécurité au travail (certifié **ISO 45 001** depuis 2019).

MISSION PÉDAGOGIQUE

La volonté d'EveRé est de faire de son centre de traitement un lieu transparent et ouvert au public. Ainsi, un site internet dédié permet de suivre la qualité des fumées émises par son installation et, tout au long de l'année, des visites sont organisées pour tous les publics ; parmi eux, des collectivités, des scolaires, des associations environnementales, ou encore des particuliers curieux de connaître le devenir de leurs déchets. Par ces actions, c'est avec fierté qu'EveRé se positionne en tant que relais, auprès de tous ces publics, sur l'importance d'une bonne gestion des déchets ménagers.

Demande de renseignements : contact@evere.fr





EveRé SAS

Zone Industrielle de Fos-sur-Mer
Route du Terminal Minéralier - Lieu-dit Caban Sud
13270 Fos-sur-Mer - 04 42 05 76 07

www.evere.fr

